

VISION PRO

LE CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

SUR-MESURE

Un contrat qui répond à vos besoins tout en favorisant l'accès à l'emploi du bénéficiaire.

ATOUTS ENTREPRISE

- > Formation opérationnelle correspondant au profil recherché.
- > Recrutement pérenne par l'intégration facilitée du collaborateur.
- > Organisation souple et adaptée au rythme de votre entreprise.
- > Accompagnement individualisé pris en charge à 100 % par l'OPCO EP.

ATOUTS SALARIÉ

- > Intégration réussie grâce à un expert et un tuteur en interne.
- > Acquisition de compétences recherchées sur le marché de l'emploi.
- > Qualification reconnue à la clé.



« Vision Pro offre une montée en compétences rapide de nos collaborateurs grâce à un parcours de formation adapté. »

Vincent,
Directeur administratif et financier
6 salariés - Promotion immobilière



VISION PRO

VOTRE CONTRAT DE
PROFESSIONNALISATION
SUR-MESURE

 **PCO EP**
Opérateur de compétences
des Entreprises de Proximité

TROUVEZ LE PRO QU'IL VOUS FAUT !

Vous recherchez un nouveau collaborateur mais vous ne trouvez pas les compétences ou le bon profil sur le marché du travail.

LA SOLUTION :

VISION PRO

LE CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

SUR-MESURE

+ SOUPLE

Un contrat en CDD ou CDI comprenant une action de professionnalisation de 6 à 12 mois maximum sans être inférieure à 150 heures de formation.

+ ADAPTÉ

en tout ou partie au sein de votre entreprise qui répond à vos besoins spécifiques.

+ OPÉRATIONNEL

Un accompagnement sur-mesure pour un recrutement durable et une intégration réussie.



VISION PRO, une offre exclusive d'OPCO EP

ACCOMPAGNEMENT COMPLET ET PERSONNALISATION DU PARCOURS DE PROFESSIONNALISATION

Un expert, partenaire de l'OPCO EP, tout au long du processus de recrutement

et de formation.



ACCOMPAGNEMENT AU RECRUTEMENT

- > Définition de la fiche de poste.
- > Positionnement du candidat.



CONSTRUCTION DU PARCOURS DE PROFESSIONNALISATION SUR-MESURE

- > Formation pour tout ou partie en interne.
- > Définition de la qualification visée



SUIVI DU CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

- > Organisation du tutorat et de la bonne intégration.
- > Mise en œuvre du parcours de formation.



BILAN INDIVIDUEL

- > Évaluation des compétences acquises en cours et en fin de parcours.

OPCO EP

- > Sélectionne l'expert qui vous accompagne suite à un appel d'offre.
- > Finance à 100 % l'accompagnement.
- > Assure la gestion administrative.
- > Mobilise si nécessaire les dispositifs et financements complémentaires à votre recrutement : préparation opérationnelle à l'emploi, formation ouverte de tuteur, ...

« Nous sommes sur une activité spécifique sans véritable formation à nos métiers. Vision Pro nous permet de recruter et de réaliser les formations en interne toujours dans l'optique de garder les salariés en CDI. Nous avons déjà recruté plusieurs collaborateurs avec Vision Pro et nous avons d'ailleurs un contrat en cours. L'appui financier du dispositif fait aussi la différence, tout comme l'accompagnement d'OPCO EP sur la partie administrative, avec un contact bien identifié et réactif. »

Jessica,
Secrétaire-comptable
14 salariés - Prestataire de services

